



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 11792

Texte de la question

M Jean-Yves Cozan attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le statut et l'organisation de la fonction des policiers municipaux. La Fédération nationale de la police municipale a élaboré un projet de statut intitulé « Propositions pour réglementer les activités de la police municipale ». Il lui demande de bien vouloir lui faire savoir s'il est prêt à recevoir les responsables nationaux de la FNPM afin d'ouvrir la discussion sur le programme qu'ils ont mis en place.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a chargé M Jean Clauzel, ancien préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de poursuivre la réflexion engagée sur la réforme des polices municipales. Au terme de cette mission, des dispositions seront prises concernant les compétences, les missions et le statut des agents de police municipale. Le moment venu, les élus locaux et les organisations syndicales intéressées par cette réforme seront consultés.

Données clés

Auteur : [M. Cozan Jean-Yves](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11792

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 1989, page 1738